

16^{ème} enquête annuelle sur les besoins en emplois et en formations dans la logistique

Synthèse

Pour la 16^{ème} année consécutive, l'enquête logistique 2009-2010 de l'AFT-IFTIM (*) porte sur la conjoncture, l'évolution des stratégies et organisations logistiques, la gestion des emplois et des recrutements, les politiques de qualification, et enfin les besoins en formation.

Son échantillon, constitué à partir des statistiques de l'UNEDIC, comporte 489 établissements de 100 salariés et plus - ce qui représente un taux de sondage de 9,2% - appartenant à sept secteurs d'activité retenus en raison notamment de leur poids en effectifs logistiques :

- Industries agricoles et alimentaires,
- Pharmacie, parfumerie et entretien,
- Industrie automobile,
- Industrie des équipements mécaniques
- Chimie, caoutchouc, plastiques,
- Commerce,
- Prestataires transport/logistique.

En complément, 66 établissements de taille plus réduite (de 50 à 99 salariés), ont été interrogés dans le secteur commercial et chez les prestataires logistiques, ce qui porte à 555 le nombre total d'établissements sondés.

I – Conjoncture

La crise laisse des marques

- Les établissements de l'industrie automobile, l'industrie des biens d'équipements, le secteur de la chimie et les prestataires transport-logistique ont particulièrement souffert de la crise, puisque plus des trois-quarts des établissements de 100 salariés et + en ont ressenti les effets.
- De fait, aujourd'hui, près d'un tiers des prestataires transport-logistique de 100 salariés et + déclare que leur activité connaît des difficultés, néanmoins largement perçues comme conjoncturelles et temporaires.

(*) Réalisée par le Département des Etudes Transport & Logistique, rattaché à la Direction des Relations Institutionnelles et des Etudes de l'AFT

Les signes d'une accalmie se profilent

Les carnets de commande reprennent un peu de vigueur, en particulier dans les secteurs qui étaient en première ligne face à la récession.

- 65% des établissements du secteur de l'équipement automobile annoncent que leur activité connaît des signes de reprise. Ils sont environ 40% chez les prestataires transport-logistique (autant n'aperçoivent pas la sortie de crise).
- 23% des établissements industriels et commerciaux de 100 salariés et + et 19% des établissements de moins de 100 salariés prévoient une augmentation du volume des prestations logistiques.
- A noter : ils sont moins nombreux que l'an dernier à projeter une baisse de la demande en prestations logistiques en 2010 : 25 % en 2009, ils ne sont plus que 4% cette année parmi les + de 100 salariés.

II – Stratégies et organisation

Une banalisation des spécifications environnementales dans les appels d'offres transport-logistique

Les prestataires transport-logistique sont désormais concernés au même titre que les autres sous-traitants par les politiques d'achats « responsables » de leurs clients.

- 83% des établissements industriels et commerciaux d'au moins 100 salariés ont introduit les spécifications environnementales dans les appels d'offres transport-logistique.
- Pour 45% d'entre eux, la certification ISO 14001 est le critère privilégié pour évaluer la performance environnementale des prestataires transport-logistique.
- Dans le domaine social, les exigences sont moins répandues, même si plus du tiers des établissements industriels et commerciaux en font état, généralement sur l'emploi de publics particuliers et sur la sécurité.

De nouvelles attentes des clients : l'information en temps réel et la traçabilité

Pour plus de 81% des établissements industriels et commerciaux interrogés, les prestataires transport-logistique leur apportent des solutions satisfaisantes. Cependant, 40% décèlent tout de même des points faibles.

- Il est évoqué en particulier la nécessité que les prestataires disposent de systèmes d'information autorisant une remontée d'informations fiable en temps réel, garantissant une traçabilité des véhicules (systèmes de géolocalisation) et des colis (éventuellement via la RFID).
- Or, en 2009, les projets d'investissements dans les systèmes d'information ont souvent été interrompus ou différés en raison de la crise.

La sous-traitance recule, prix et volume sont tirés vers le bas

La proportion d'établissements de 100 salariés et + ayant recours à la sous-traitance d'opérations de transport ou de logistique recule de 3 points en 2009 et pourrait encore baisser de 6 points en 2010.

- La sous-traitance de l'entreposage et du stockage est, plus encore que celle du transport, sensible aux fluctuations conjoncturelles : les établissements de 100 salariés au moins ne sont plus guère que 11 % à sous-traiter l'entreposage et le stockage, contre 36% deux ans plus tôt.

- 25 % des établissements industriels et commerciaux sous-traitant du transport déclarent que les volumes sous-traités ont diminué, et 21 % ont sous-traité moins de prestations logistiques.
- Les tarifs des prestations ont également été négociés à la baisse : 19% des établissements industriels et commerciaux sous-traitant du transport indiquent une baisse des prix (contre 7% pour une augmentation de ces prix), avis partagé par 14% des établissements sous-traitant des opérations logistiques (contre 5% une augmentation).

III – Gestion des emplois et des recrutements

Des effectifs logistiques en creux en 2009

Commencée en 2008, la diminution des effectifs logistiques s'est accentuée en 2009.

- 3,5 % des établissements de 100 salariés et + ont créé des emplois de cadres en 2009 (7,3% en 2008) et 3,8% des emplois de techniciens/agents de maîtrise (7,8% en 2008).
- Parallèlement, la part des établissements de 100 salariés et + dont les effectifs de cadres logistiques se sont réduits est passée de 6,5% en 2008 à 8,4% en 2009 (et de 7,1% à 9% dans les établissements de moins de 100 salariés). La part des établissements de moins de 100 salariés dont les effectifs de techniciens et agents de maîtrise en logistique se sont réduits est également passée de 8,6% à 12%.
- La proportion d'établissements de 100 salariés et + ayant constaté une augmentation des effectifs d'opérateurs s'est considérablement réduite : 6,1% en 2009 (13,2% en 2008) ; et 7,5% (21,6% en 2008) pour les établissements de moins de 100 salariés.
- Tous les secteurs, excepté l'industrie agroalimentaire et l'industrie pharmaceutique, déplorent un nombre d'établissements ayant perdu des emplois d'opérateurs logistiques supérieur au nombre de ceux en ayant créé.

La brutale correction de l'emploi s'est opérée par des licenciements économiques, le non remplacement des départs et le recours au chômage technique / partiel

- L'industrie automobile apparaît comme le secteur enquêté qui a mis en œuvre les mesures de restriction des effectifs logistiques les plus dures en 2009 : recours simultanément aux licenciements économiques (17% des établissements), au chômage technique/partiel (49% des établissements), et aux mises en congés ou JRTT (29%).
- Les prestataires transport-logistique sont parmi ceux qui déclarent le plus fréquemment ne pas avoir remplacé les départs (mesure citée par 29% des établissements de 100 salariés et +), mais certains ont fait appel aux licenciements économiques (12% des établissements de 100 salariés et +).

Toutefois, peu d'établissements prévoient de prendre en 2010 de nouvelles mesures de licenciement (1% des établissements de 100 salariés et +), chômage technique/partiel (2%) ou mises en congés (1%).

Et pas d'augmentation des effectifs en vue

Bien que la situation économique des entreprises semblerait progressivement s'améliorer, l'augmentation des effectifs n'est pas pour autant envisagée pour 2010.

- Les différentiels entre pourcentage d'établissements s'attendant à une augmentation des effectifs et pourcentage d'établissements s'attendant à une baisse sont d'ailleurs peu différents de ceux de l'an dernier, sauf en ce qui concerne les opérateurs logistiques pour lesquels le différentiel pour les établissements de 100 salariés et +, s'il demeure défavorable à l'emploi, se réduit de 3% à 2%.
- Les établissements de moins de 100 salariés continuent d'être très pessimistes sur l'évolution des effectifs logistiques en 2010. La proportion de prestataires transport-logistique qui ont entre 50 et 99 salariés et qui anticipent une contraction des effectifs d'opérateurs logistiques durant l'année en cours est même de 16 points supérieure à la proportion de ceux qui projettent plutôt une hausse de ces effectifs.

Les recrutements sont tombés en 2009 à leur niveau d'étiage, une tendance qui devrait légèrement s'atténuer en 2010.

Seulement 28% des établissements interrogés déclarent avoir recruté du personnel logistique en 2009, contre 46% en 2008.

- Les établissements de moins de 100 salariés en particulier ont mis un sérieux coup de frein aux recrutements en 2009. Uniquement 18% des établissements de cette tranche d'effectifs ont procédé à des recrutements. Par exemple, dans l'industrie automobile, 12% des établissements ont recruté du personnel logistique, après 38% en 2008.
- Les cadres logistiques ont été les moins pénalisés par cette baisse des recrutements, même si, seuls 7,2% des établissements de 100 salariés et + en ont recruté en 2009 (10% en 2008). Ils ont été recrutés principalement pour travailler sur la stratégie et l'organisation logistique.
- En 2009, le surcroît d'activité n'est plus, comme les années précédentes, le premier motif de recrutement des techniciens/agents de maîtrise ou des opérateurs logistiques dans les établissements de 100 salariés et +. Il est supplanté par la nécessité de remplacer des départs, ce qui justifie en particulier les recrutements d'opérateurs logistiques dans 55% des établissements (35% en 2008).
- Les établissements de 100 salariés et + prévoient un essoufflement de la baisse des recrutements en 2010 (ils ne sont plus que 5% à anticiper une baisse des recrutements d'opérateurs en 2010 / 16% en 2009). Par contre, les établissements de moins de 100 salariés ne partagent pas cet avis : 14% estiment que les recrutements d'opérateurs ou de techniciens/agents de maîtrise vont se réduire en 2010.

Un contexte défavorable aux trajectoires ascendantes

Les mouvements de promotion donnant lieu à une élévation de catégorie d'emploi ont été réfrénés en 2009.

- La proportion d'établissements de 100 salariés et + ayant pourvu des emplois logistiques par mobilité interne perd 9 points par rapport à l'an dernier (5 points pour les établissements de moins de 100 salariés).
- La part des établissements de 100 salariés et + dont le personnel logistique a bénéficié d'une promotion d'un poste d'opérateur à un poste de technicien/agent de maîtrise est ainsi passée de 27% en 2008 à 18% en 2009
- En 2009, la formation professionnelle a été moins sollicitée pour accompagner ces évolutions professionnelles : un quart des établissements estime que ces promotions font souvent suite à une action de formation professionnelle (39% l'an dernier).

L'intérim, principale variable d'ajustement de l'emploi, marque le pas

61% des établissements de 100 salariés et plus ont eu recours à l'intérim en 2009, après 73% en 2008, et 76% en 2007.

- 79% des prestataires transport-logistique de 100 salariés et + ont néanmoins continué d'utiliser l'intérim (ce qui n'exclut pas une contraction du nombre d'intérimaires).
- Les sondés sont très peu nombreux à envisager une augmentation du nombre d'opérateurs logistiques en intérim dans leur établissement en 2010 (2% dans les établissements de 100 salariés et +, comme en 2009) et toujours aussi nombreux à projeter leur baisse (32% des établissements de 100 salariés et +).

Une politique d'anticipation des emplois et des compétences dont les stratégies se différencient selon la taille de l'entreprise

- 70% des établissements interrogés estiment conduire une politique d'anticipation des emplois et des compétences en logistique, qui donne la part belle à la formation (citée par plus d'un établissement sur quatre).
- 42% des établissements de 100 salariés et +, tous secteurs confondus, déclarent avoir mis en place un plan de GPEC ; 29% chez les prestataires transport-logistique.
- Pour se conformer aux obligations relatives à l'emploi des salariés seniors (à compter d'avril 2010), les établissements de 100 salariés et + ont donné la préférence à l'accord d'entreprise ou de groupe, négocié avec les partenaires sociaux (par exemple 64% chez les prestataires transport-logistique). Le plan d'action a été davantage plébiscité par les 37% des prestataires transport-logistique de moins de 100 salariés. Le domaine d'action le plus souvent cité est relatif à l'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles.

IV – Politiques de qualification

Avec la raréfaction des recrutements, les profils qualifiés sont privilégiés

L'importance accordée aux qualifications lors du recrutement progresse en raison d'une concurrence exacerbée sur un marché du travail plus sélectif.

- Les employeurs ont été relativement moins nombreux à recruter des personnes sans qualification spécifique logistique en 2009 (29% des établissements de 100 salariés et + / 41% en 2008).
- Pour les recrutements de techniciens et agents de maîtrise, plus de 60% des établissements de moins de 100 salariés mettent en avant comme critère de recrutement la formation logistique (jusqu'à 75% pour les établissements de 100 et +).
- Dans le secteur commercial, au niveau des recrutements d'opérateurs logistiques, le pourcentage d'établissements tenant compte des formations spécifiques à la logistique augmente de 25 points pour les établissements de 100 salariés et +.

Les diplômes sont à l'honneur

- Le Bac Pro logistique (avec 23,6% des suffrages), mais aussi le BEP Logistique et Commercialisation (16,5% des réponses) et le CAP Agent d'Entreposage et Messagerie (12,3% des réponses), dament le pion au Titre Professionnel de cariste d'entrepôt (11,8% des réponses). Celui-ci avait depuis 2007 la faveur des employeurs pour le recrutement d'opérateurs logistiques.
- En ce qui concerne le recrutement de techniciens et agents de maîtrise en logistique, les recruteurs mettent en tête de palmarès les formations à niveau de sortie Bac +2 et plus (74,5% des réponses).
- Pour le recrutement de cadres en logistique, les professionnels donnent la préférence, comme l'an dernier, aux sortants de formation Bac + 4 et Bac + 5 (chacun collecte au moins 22% des réponses).

Les mesures gouvernementales 2009 en faveur des jeunes ont soutenu l'apprentissage

En dépit de recrutements atones, l'apprentissage n'a pas connu de désaffection, du fait des exonérations de charge dont ont bénéficié les recruteurs dans le cadre du Plan d'urgence des jeunes

- Plus d'un quart des établissements de 100 salariés et + déclarent avoir recours en 2010 à l'apprentissage pour du personnel logistique (18% en 2009) et jusqu'à 37% chez les prestataires transport-logistique.
- Mais seulement 2% des établissements (toutes tailles confondues) déclarent que les effectifs logistiques en apprentissage vont augmenter en 2010.

V – Besoins en formation continue

Un effort de formation continue maintenu envers les opérateurs logistiques

69% des établissements de 100 salariés et plus ont continué à envoyer les salariés de la logistique en formation continue. Cependant, les cadres et les techniciens/agents de maîtrise de la logistique en ont moins bénéficié.

- 17% des établissements de 100 salariés et + affichent leur dessein d'intensifier l'effort de formation en direction du personnel logistique en 2010 (11% en 2009), contre 4% à envisager la diminution du nombre de personnes formées (6% en 2009).
- Par ailleurs, le DIF se généralise, puisque dans plus de 90% des établissements des salariés de la logistique ont fait valoir ce droit, encouragés en ce sens par la mise à disposition dans les entreprises de catalogues des formations proposées en DIF.

Les formations « qualité » et « développement durable » ont le vent en poupe pour le personnel d'encadrement

- Les besoins en formation des cadres et techniciens/agents de maîtrise de la logistique gravitent, comme les années précédentes, autour d'un triptyque de thèmes relatifs à la réglementation, à la sécurité et aux techniques de management (priorités énoncées par au moins 40% des répondants), talonnés par la logistique internationale et européenne (39% des sondés).
- Le pourcentage d'établissements plébiscitant les formations ayant trait aux politiques qualité en entreprise, tant pour les cadres que pour les techniciens/agents de maîtrise, progresse de 10 points cette année. Par ailleurs, plus d'un responsable interviewé sur quatre manifeste désormais son intérêt pour des formations orientées vers le développement durable.

Pour les opérateurs logistiques, les besoins en formation destinés à la prévention des risques professionnels l'emportent sur la conduite d'engins

- En 2010, les besoins en formation décrits pour les opérateurs logistiques se focalisent sur les formations visant à améliorer la sécurité du salarié lui-même et de ses collègues et protéger sa santé : gestes et postures (63% des répondants), sauveteur secourisme du travail (59% des répondants), et la prévention des risques professionnels (49% des sondés).
- En contrepoint, les formations « cœur de métier », et en particulier l'apprentissage et le perfectionnement à la conduite d'engins de manutention et de levage, perdent des suffrages (-18 points).